



Mairie de Cenves

4 rue de la Madone

Le Bourg

69840 CENVES

Conseil municipal du 11 février 2026 – Liste des délibérations

07/ Délibération n° 07/2026 examinée le 11/02/2026 – Modification du tarif location gîtes – applicable au 1^{er} janvier 2027 - approuvée

Le Maire

Pierre-Yves PELLÉ-BOUDON



Secrétariat : tél. : 04 74 04 60 92 - fax : 04 74 04 61 61 - e-mail : secretariat-mairie@cenves.org
Accueil le lundi de 10 h 00 à 12 h 00, le jeudi de 10 h 30 à 12 h 30 et le samedi de 9 h 30 à 12 h 00

Gîtes communaux : tél. : 04 74 04 67 15 - fax : 04 74 04 61 61 - e-mail : gitesdesejour@cenves.org
Accueil téléphonique les lundis et vendredis de 9 h 30 à 12 h 00